

Laboratoires Genopharm

Lettre d'information destinée aux pharmaciens d'officine

Saint Thibault des Vignes le 28 février 2006

Objet : difficulté d'approvisionnement en CARYOLYSINE 10 mg, solution à diluer et solvant pour solution injectable et pour application cutanée (chlorhydrate de chlorméthine)

Cher confrère,

En raison des difficultés actuelles d'approvisionnement de notre spécialité pharmaceutique :

CARYOLYSINE 10 mg, solution à diluer et solvant pour solution injectable et pour application cutanée

prévues jusqu'à fin mars 2006, et afin de répondre aux questions de vos clients quant à la poursuite de leur traitement nous vous informons de la mise à disposition des établissements de santé, dans le cadre d'une autorisation d'importation, à titre transitoire et exceptionnel et en accord avec l'AFSSAPS, la spécialité MUSTARGEN for injection, commercialisée aux Etats-Unis.

La spécialité MUSTARGEN peut être utilisée à titre exceptionnel en tant qu'alternative à la spécialité CARYOLYSINE dans les indications de l'AMM de CARYOLYSINE.

C'est en raison du caractère exceptionnel de cette mise à disposition que **MUSTARGEN ne sera dispensé que par les pharmacies à usage intérieur des établissements de santé.**

Les médicaments bénéficiant d'une autorisation d'importation sont réputés inscrits sur la liste de rétrocession et peuvent donc être délivrés par les pharmacies hospitalières aux patients ambulatoires.

Nous vous demandons de bien vouloir orienter les patients, sur présentation d'une prescription de CARYOLYSINE, vers l'établissement de santé le plus proche pendant cette période transitoire, après avoir contacté la pharmacie de cet établissement.

Nous vous précisons que les Laboratoires GENOPHARM prennent en charge la responsabilité de l'exploitation des lots de MUSTARGEN importés dans le cadre de l'autorisation d'importation en ce qui concerne notamment l'information, la pharmacovigilance et les réclamations éventuelles.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter au numéro suivant : 01.64.12.34.56.

Nous regrettons vivement la gêne occasionnée par cette situation, et mettons tout en œuvre pour rétablir un approvisionnement normal de CARYOLYSINE dans les meilleurs délais.

Nous vous prions d'accepter nos excuses et vous remercions par avance de votre compréhension,

Bernard FRANCOIS
Pharmacien responsable